



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, juillet-août 2026

**CADRES ET MAÎTRISES**

## NE LÂCHONS RIEN !

**La mobilisation de l'encadrement par la grève, le 10 juin, a fortement contribué à obliger la Direction à prendre des engagements. Lors de la table ronde du 23 juin 2026, organisée à la suite de cette puissante journée d'action, le président Castex a ainsi effectué plusieurs annonces.**

**L'UFCM-CGT appelle les ingénieur-e-s, cadres, technicien-ne-s et agent-e-s de maîtrise (Ictam) de la branche à amplifier le rapport de forces et à se tenir prêts à poursuivre la mobilisation !**

Si certaines garanties ont été annoncées concernant la continuité des droits des cheminot-e-s dans les filiales, les dotations en ASC et les embauches, plusieurs paliers restent à franchir.

### LA RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ DES MÉTIERS DE L'ENCADREMENT TOUJOURS OCCULTÉE !

Alors que les encadrant-e-s subissent de plein fouet des réorganisations incessantes, entraînant une surcharge de travail, une dégradation des conditions de travail et un accroissement de la charge mentale, la **Direction continue de nier la réalité de leurs souffrances**. Les objectifs inatteignables et le manque de moyens réduisent les encadrant-e-s à un rôle de véritables gestionnaires de misères !



L'UFCM-CGT revendique l'extension de la liste des emplois repères à pénibilité avérée (ERPA) et des dispositifs de cessation anticipée d'activité (CAA) aux encadrant-e-s de proximité (DPX, RET...) et leurs assistant-e-s, aux CTT, aux GM, aux ordonnanceurs, aux DU et RDU... ainsi qu'à tous les métiers soumis à l'astreinte !

### LA QUESTION DU TEMPS DE TRAVAIL PASSÉE SOUS SILENCE !

La situation est pourtant critique depuis déjà de longues années : **les dérives du forfait jours ont fait exploser le temps de travail des Ictam, bien au-delà des heures annuelles réglementaires**. Il invisibilise le travail réel et les heures effectuées, en imposant aux encadrant-e-s une part importante de travail non-rémunéré tout au long de l'année ! Ce dispositif brise l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, supprime les temps de repos et met en danger la santé physique et mentale des cheminot-e-s.



L'UFCM-CGT revendique la mise en place d'un système de décompte horaire pour contrôler le temps de travail et garantir les temps de repos, combiné à l'instauration de véritables dispositifs de déconnexion sous la responsabilité de l'employeur !

### URGENCE SUR LES SALAIRES !

Les politiques salariales au rabais successives, traduites par plus de 40 ans de désindexation des salaires sur les prix et 8 années de gel des salaires, ont créé un **contentieux salarial qui s'élève toujours actuellement à plus de 30 % !** Les richesses créées par les cheminot-e-s doivent leur revenir !



L'UFCM-CGT revendique des augmentations générales de salaire, ainsi qu'un nouveau Statut du travail cheminot (NSTC) comprenant la mise en place d'une grille unique des salaires dans la branche ferroviaire et une véritable échelle mobile des salaires garantissant leur revalorisation automatique, au minimum à hauteur de l'inflation !

**La mobilisation des Ictam sera déterminante pour gagner des droits nouveaux, collectifs et opposables ! L'UFCM-CGT continuera à porter la voix des Ictam pour un service public ferroviaire à visage humain, en proximité comme dans les négociations avec la direction Groupe !**

## MAINTENONS LA PRESSION TOUT L'ÉTÉ POUR UNE RENTRÉE REVENDICATIVE DÉTERMINANTE !

